

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 63 (1983)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Cours de change et relations franco-suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

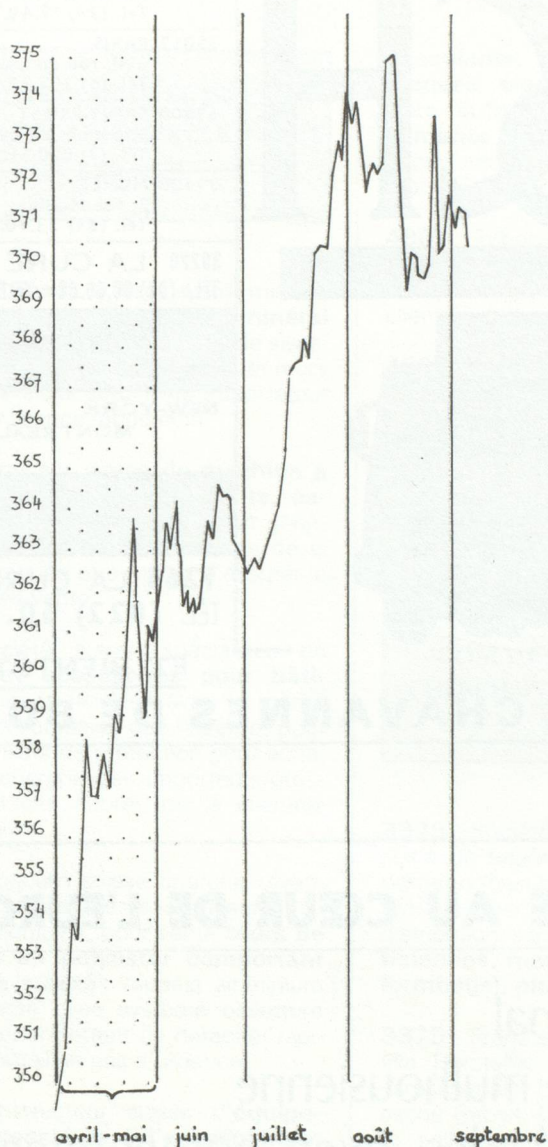
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# COURS DE CHANGE ET RELATIONS FRANCO-SUISSES



Comme lors de la précédente période (mars-juin 1983), évoquée dans le dernier numéro de la Revue économique franco-suisse (p. 55), le franc suisse (FS) a continué à prendre de la hauteur par rapport à la monnaie française entre la fin du mois de mai et la mi-septembre 1983. Sur la place de Paris, le FS a en effet oscillé entre 3,62 FF le 13 juin et 3,75 FF le 12 août 1983.

Dans ces conditions, il est évident que l'accès des produits suisses sur le marché français ne s'est pas amélioré. Au contraire.

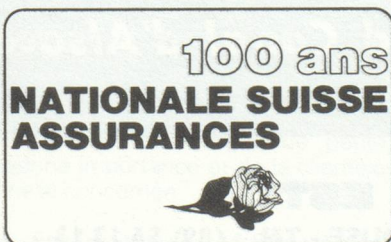
Le tourisme helvétique, comme l'industrie et le commerce, souffre également de cette évolution. Ses possibilités de développement auprès de la clientèle française se voient limitées, alors qu'elles étaient déjà entravées par les restrictions administratives françaises.

Rappelons-nous qu'au lendemain de la dévaluation du 22 mars, le FS était coté 3,50 FF à Paris. Ainsi, le touriste disposait de 572 FS en contrepartie des 2 000 FF qui lui étaient attribués. En septembre, pour la même opération de change, son crédit de devises ne correspondait plus qu'à 540 FS.

Les arrangements touristiques proposés par les organismes et entreprises touristiques suisses, dont le prix fixe en FF a été garanti jusqu'à fin octobre, entraîneront des pertes substantielles pour les organisateurs.

Relevons toutefois que depuis la fin du mois d'août le cours de change entre les deux monnaies semble s'être stabilisé. A moins d'une dégradation de la situation monétaire française, on peut espérer que cette évolution se poursuive lors des deux prochains mois.

## PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ ET VOS BIENS



Maladie  
Accidents  
Transports  
Bijoux

Vol  
Incendie  
Eaux  
Glaces

Machines  
Casco  
Responsabilité  
civile

Vie  
Protection  
juridique

Agents généraux:

**R. ZINNER**  
**J. BEETSCHEN**  
**H. ZURBRIGGEN**

1, rue Céard  
Genève  
Téléphone 21 71 33